

PILIER 2

ÉCLAIRER NOS CLIENTS POUR UNE GESTION PLUS RESPONSABLE

NOS OBJECTIFS

Accompagner nos clients pour intégrer la responsabilité sociétale dans leurs investissements, et au-delà, assurer leur satisfaction. En tant que gérant d'actifs, nous nous engageons à accompagner et informer nos clients en toute transparence. Nous déclinons leur politique ESG dans leurs fonds dédiés et mandats de gestion financière et les éclairons sur les évolutions réglementaires. Nous leur proposons également une gamme de produits répondant à des critères ESG pointus.

UNE OFFRE RESPONSABLE ET SUR MESURE

Chacun de nos clients est unique. Notre organisation, nos experts et notre système d'information visent donc à répondre précisément aux spécificités de leur politique d'investissement responsable. Nous apportons notamment des réponses sur mesure à leur stratégie climat : portefeuille à impact carbone maîtrisé, exclusions ciblées, produits contribuant à la transition énergétique...

Et au-delà, pour éclairer au mieux nos clients, nous nous devons de :

- les aider à élaborer leur propre politique d'investissement au regard de leurs objectifs, en réponse à un contexte réglementaire exigeant ;
- les informer de nos convictions et de la politique de gestion responsable appliquée à la gamme de nos fonds ouverts.



25 Mds €
d'encours d'obligations vertes, sociales
et durables¹

76 %
de nos encours (soit 286,5 Mds €)¹
de fonds et mandats article 8 SFDR²

1^{er} mandat labellisé
en gestion assurantielle

Lancement de
notre premier fonds
de transition juste

¹. Source : Ostrum AM au 31/12/2022. ². Règlement SFDR : Sustainable Finance Disclosure Regulation.

ACCOMPAGNER LA POLITIQUE ESG DE NOS CLIENTS

L'accompagnement est le fondement de notre démarche RSE. Nous avons ainsi à cœur d'éclairer, accompagner et conseiller nos clients à chaque étape de leur démarche ESG, et ce en toute transparence. Nos experts sont présents à leurs côtés, de la définition de leur politique d'investissement durable à la mise en conformité réglementaire, en passant par la mise à disposition de reporting dédié contribuant à la transparence des investissements.

ACCOMPAGNER À CHAQUE ÉTAPE DE DÉCISION

1. Co-construire les politiques ESG de nos clients

Toute décision d'exclusion, de sélection, de labellisation ou de politique sectorielle a des conséquences sur les investissements et sur la réalisation des objectifs de gestion des portefeuilles. Nous apportons à nos clients les éclairages nécessaires pour qu'ils construisent leur politique d'investissement ESG en conciliant leurs responsabilités fiduciaires vis-à-vis de leurs propres clients et leur responsabilité d'investisseur. Nous analysons avec eux les conséquences des différents choix qui s'offrent à eux afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Ce dispositif se matérialise par des études d'impact, en amont de la mise en œuvre des politiques, sur les critères essentiels retenus par un investisseur institutionnel, en particulier les compagnies d'assurances : taux actuariel à l'achat, duration du portefeuille, impact sur les règles d'investissement...

Une démarche d'amélioration continue

Depuis 2021, Ostrum AM s'assure de la satisfaction de ses clients en matière d'accompagnement de la gestion ESG. Nous introduisons ainsi de façon systématique des questions sur ces sujets dans notre enquête annuelle de satisfaction. Nous pouvons ainsi affiner les actions à mettre en place pour mieux accompagner nos clients sur ces thématiques en fonction de leurs retours.

CONVICTION

« Nous sommes dans une démarche continue pour toujours mieux satisfaire nos clients et répondre à leurs objectifs de gestion, leurs méthodologies et les accompagner à chaque étape de leur réflexion. »

Angélie Reynier,
Directrice du développement de la plateforme de services et de l'expérience clients



2. Accompagner la démarche de labellisation ISR de nos clients

Dès 2020, Ostrum AM s'est engagé à accélérer la labellisation de ses fonds ouverts. Nous poursuivons activement cette démarche. Nous avons ainsi acquis une expertise qui nous permet d'accompagner nos clients, à la fois par le conseil et dans la mise en œuvre de la labellisation. Dès 2021, nous avons accompagné dans leur démarche de labellisation l'ensemble de nos clients intéressés. Soucieux de centrer notre organisation sur les besoins de nos clients, nous nous sommes structurés, en 2022, en mode « agile » grâce à une équipe multi-métiers, pour continuer à atteindre cet objectif de 100 % de satisfaction des demandes de labellisation. Cette équipe réunit les experts du process de labellisation et est composée de membres de la gestion, en particulier la Stratégie ESG, et des équipes du développement - business strategy, expérience clients, investment specialists -, proches des clients.

3. Répondre aux nouvelles exigences réglementaires

Taxonomie européenne¹, SFDR² (avec le choix de fonds classés article 8 ou 9), loi énergie-climat³... : la réglementation en matière de finance durable se renforce et continue d'évoluer pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, en France, comme en Europe. Dans ce contexte, nous fournissons à nos clients des outils et clés de lecture afin qu'ils puissent se préparer à répondre aux nouvelles exigences réglementaires, tant dans leurs choix de gestion que par la transparence de l'information qu'ils délivrent. En 2022, Ostrum AM a lancé un projet dédié aux reportings ESG qui vise à améliorer la transparence et la qualité des données climat et ESG, ainsi que de « l'engagement » avec un focus particulier sur la trajectoire des investissements pour suivre dans le temps l'impact de l'évolution des décisions d'investissement.

¹. Outil de classification de ce qui doit être considéré comme une activité « verte » ou « durable ». ². SFDR : Sustainable Finance Disclosure Regulation, Règlement sur la divulgation des informations relatives à la finance durable. ³. Adoptée le 8 novembre 2019, la loi énergie-climat fixe des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française [sortie progressive des énergies fossiles, développement des énergies renouvelables...]. ⁴. Task Force on climate-related Financial Disclosures.



EN TOUTE TRANSPARENCE

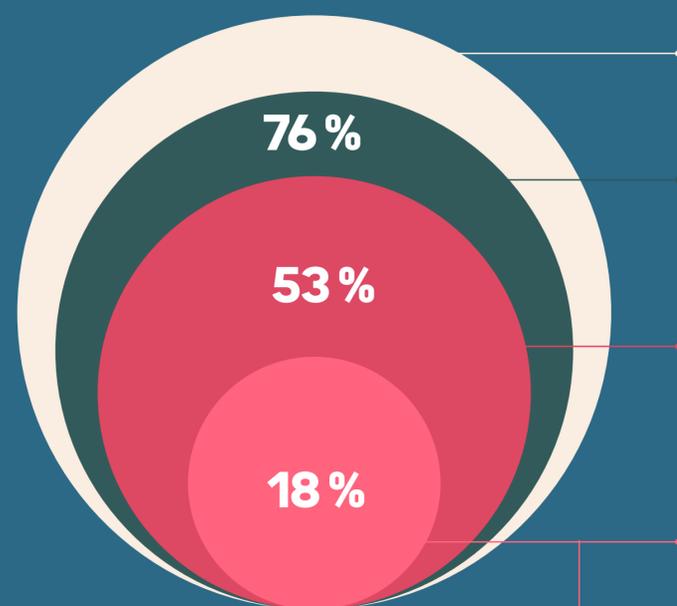
Nous mettons à disposition de nos clients toutes les informations sur notre politique de gestion responsable :

- **Politique RSE**
 - Rapport de responsabilité sociale des entreprises ;
 - Politique ESG
 - Rapport de durabilité, loi énergie-climat ;
 - Politique de vote et politique d'engagement ;
 - Rapport d'exercice des droits de vote ; et rapport d'engagement ;
 - Politiques sectorielles ;
- **Rapport sur la gestion du risque climat**
 - Rapport TCFD⁴ ;
 - Rapport de gestion des risques de durabilité et des incidences négatives ;
- **Reporting**
 - Reporting ESG des portefeuilles.

UN LEADER DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

25 Mds €

de nos encours en obligations vertes, sociales ou durables



377 Mds €

Total encours (fonds et mandats)

286 Mds €

Article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR¹

200 Mds €

Fonds Sustainable

68 Mds €

Fonds labellisés ISR



OBJECTIF 2023

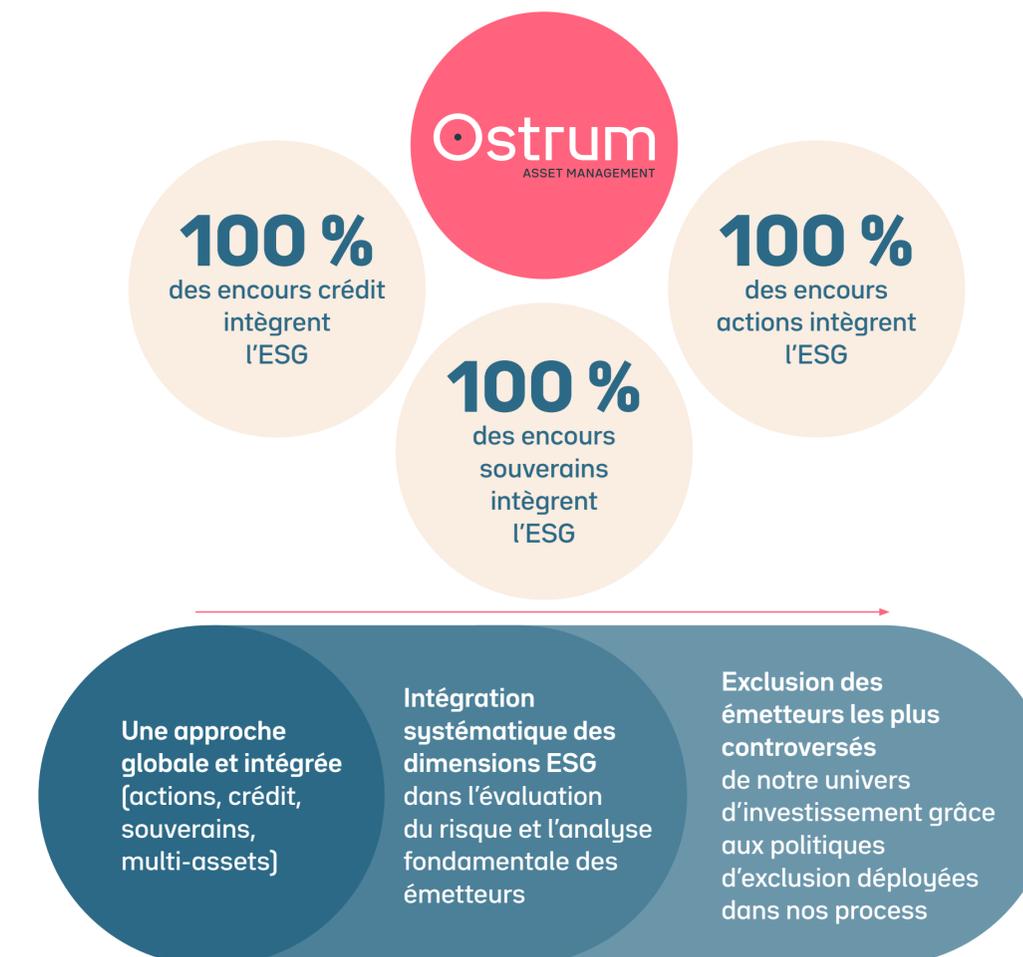
Plus de **90 %** des encours classés en Article 8

1. Les fonds classés article 8 promeuvent des critères ESG mais n'ont pas pour objectif un investissement durable. Ils pourront investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple, tel que défini par la classification de l'Union européenne. Les fonds article 9 SFDR ont pour objectif l'investissement durable.

DES CRITÈRES ESG INTEGRÉS À L'ENSEMBLE DE NOTRE GESTION

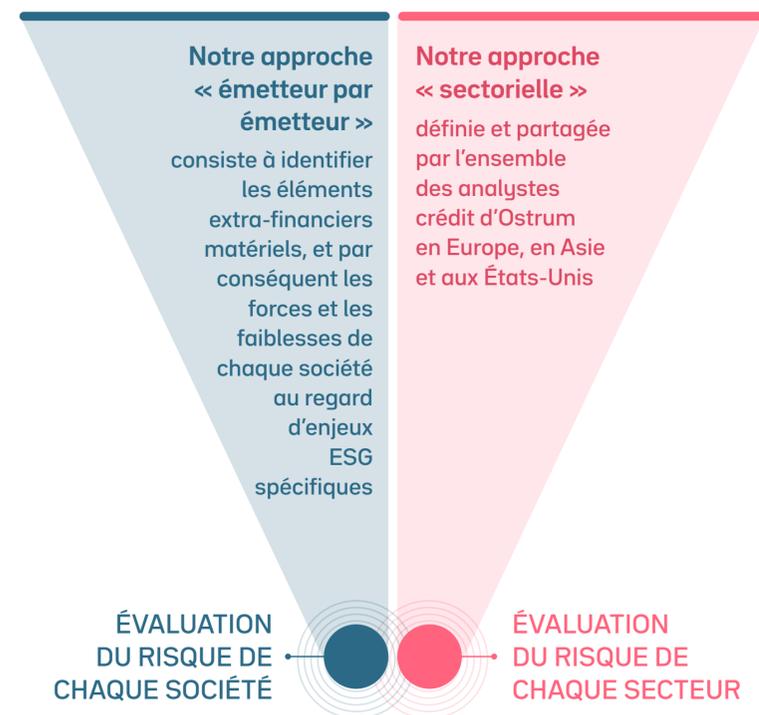
Nous sommes convaincus que les critères extra-financiers matériels apportent une information essentielle sur le profil de risque des émetteurs et la performance des titres. Nous intégrons donc les critères ESG dans l'ensemble de nos gestions. Nous proposons à nos clients des solutions d'investissement responsable qui répondent à la diversité de leurs attentes. Nous co-construisons, avec eux, des stratégies sur mesure qui répondent à leur ambition en matière d'ESG.

Une analyse ESG systématique & une approche globale



INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE CRÉDIT

Notre équipe d'analystes crédit intègre systématiquement à ses analyses les éléments extra-financiers. La condition ? Qu'ils soient considérés comme « matériels », c'est-à-dire ayant un impact sur le risque crédit de l'émetteur. Afin d'assurer l'homogénéité et l'équité dans l'évaluation des émetteurs, nos analystes s'appuient sur une double démarche, dont les résultats sont partagés et intégrés aux outils de gestion :



Les résultats obtenus par cette méthodologie sont quantifiés par une échelle d'évaluation du risque et des opportunités matériels ESG :
L'ESG MATERIALITY SCORE¹

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE DES SOUVERAINS

Dans nos processus d'investissements souverains, les éléments extra-financiers sont systématiquement pris en compte avec une évaluation du risque de chaque pays en deux étapes :

Notre modèle d'évaluation du risque souverain²

Modèle propriétaire quantitatif d'évaluation à moyen terme des pays développés et émergents :

- Couverture de l'ensemble des pays développés et émergents ;
- Évaluation de la probabilité de changement de rating Standard & Poor's sur un horizon de un à trois ans.

Notre sélection des dettes souveraines selon des critères ESG

Quand des éléments E, S ou G sont susceptibles d'avoir un impact sur :

- l'horizon de gestion ;
 - le risque souverain ;
 - la valorisation de la dette ;
- le sector team sélection dettes souveraines³ les prend en compte dans ses vues de gestion.

2. Sources : données macroéconomiques de S&P et données extra-financières de la Banque mondiale, Nations Unies et ND Gain.

3. L'équipe sectorielle chargée de la sélection des dettes souveraines.

1. SCORE : Le score de matérialité ESG.

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG À L'ANALYSE ACTIONS

Pour la gestion actions, les pratiques ESG sont considérées comme le gage de la qualité globale d'une entreprise. Ces éléments sont discutés lors des échanges avec les entreprises. L'équipe de gestion actions d'Ostrum AM prend donc en compte les critères ESG non seulement pour identifier les risques d'une entreprise ou d'un secteur, mais aussi pour identifier des opportunités.

Évaluer les risques de l'entreprise ou du secteur

- Identifier les tendances à long terme susceptibles de perturber certains secteurs d'activité ;
- Intégrer les dimensions ESG à l'analyse financière traditionnelle pour améliorer la visibilité sur la qualité des émetteurs à plus long terme.

Identifier les entreprises de qualité et de croissance

- Évaluer la qualité, le potentiel d'appréciation et la croissance agrégée établie sur la base de rencontres avec le management des entreprises ;
- Prendre en compte des éléments ESG pour compléter l'évaluation de la qualité de l'entreprise : risques environnementaux liés aux produits et services d'une entreprise, risques sociaux, gouvernance et management.

Ainsi, une entreprise qui présente des lacunes ou des risques ESG ne sera pas choisie par nos gérants.

Répondre à des exigences ESG renforcées

Certains portefeuilles et mandats ont des contraintes ISR explicites. Nous gérons alors les portefeuilles, à la demande de nos clients, avec une exigence de qualité ESG significativement plus élevée :

- qualité minimum ESG pour qu'une entreprise soit intégrée dans l'univers d'investissement ;
- score ESG de portefeuille significativement plus élevé que l'indice de référence, ou plus performant que le score ESG des quatre premiers quintiles de l'indice, en accord avec les exigences du référentiel du label ISR français.

DES STRATÉGIES ISR ADAPTÉES À CHAQUE BESOIN CLIENT

Notre maturité en matière de gestion responsable nous permet d'offrir à nos clients des solutions et placements ISR et ESG spécifiques sur l'ensemble de nos classes d'actifs. Nous co-construisons avec eux des stratégies sur-mesure qui répondent au mieux à leurs ambitions en matière d'ESG.

Outre l'intégration des critères ESG dans l'analyse de l'ensemble des classes d'actifs, Ostrum AM a déployé une gestion ISR. 76 % de ses encours sont désormais classifiés article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR.



BEST-IN-CLASS ET POSITIVE SCREENING

Exclure les émetteurs qui présentent un fort profil de risques ESG et favoriser les émetteurs les mieux évalués



BEST-IN-UNIVERSE

Favoriser les émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG dans l'univers d'investissement, tous secteurs confondus



EXCLUSIONS RENFORCÉES

Exclure les émetteurs qui présentent les plus forts profils de risques ESG



SMART CARBON STRATEGIES

Proposer des stratégies de décarbonation des portefeuilles, ainsi que des portefeuilles à impact carbone maîtrisé

DES OUTILS ROBUSTES

Pour mettre en œuvre nos stratégies ISR, nous nous appuyons sur :

- **Des bases de données externes reconnues pour leur qualité et leur large périmètre de couverture** : entre autres SDG Index pour les émetteurs souverains, Trucost, CDP pour l'analyse des critères carbone des entreprises, Vigeo pour les indicateurs ESG, Iceberg Datalab pour la biodiversité.¹
- **La méthodologie GREaT²** qui analyse les sociétés au regard des enjeux de développement durable. Au-delà de ce standard de données, Ostrum AM est également à l'écoute de ses clients et en capacité de gérer leurs portefeuilles avec des axes d'analyses qui leur sont propres.

LANCEMENT DU 1^{ER} FONDS OBLIGATAIRE MONDE SUR LE THÈME DE LA TRANSITION JUSTE

Convaincue que la transition écologique ne peut s'opérer sans prendre en compte les enjeux sociaux, Ostrum AM a lancé, en 2022, le premier fonds obligataire investi dans un univers «monde» sur le thème de la transition juste, Ostrum Global Sustainable Transition Bonds. Classé article 9 (SFDR) et conforme aux directives du label Greenfin³, il est investi à 100 % dans des obligations durables internationales et vise à intégrer la transition juste tant au niveau des émetteurs que des instruments dans lesquels il est investi. Il cible un triple objectif :

1. Réduire l'empreinte carbone
2. Promouvoir l'impact social
3. Préserver les écosystèmes et les économies locales

1. Retrouver la liste exhaustive de nos fournisseurs de données sur <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg>. 2. Notation extra-financière propriétaire de La Banque Postale Asset Management. 3. Le label Greenfin a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique. Plus de détails : www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin. 4. <https://www.msci.com/> 5. <https://esg.moodyys.io/> 6. ODD : Objectifs de développement durable.

LA MÉTHODOLOGIE GREaT

Au-delà de la prise en compte des critères ESG, la méthode GREaT, de notation extra-financière des émetteurs privés, repose sur plusieurs piliers : l'engagement, la responsabilité, les opportunités et les risques pour les entreprises.

Les investissements sont ainsi évalués sur des critères extra-financiers selon une note allant de 1 (forte qualité extra-financière) à 10 (faible qualité extra-financière).



Source : La Banque Postale Asset Management (LBPAM)

UNE POLITIQUE SECTORIELLE AMBITIEUSE

Ostrum AM a défini des politiques d'exclusion strictes afin d'écarter de son univers d'investissement tout secteur ou émetteur qui ne respecte pas certains principes de responsabilité fondamentaux. Nous les promouvons auprès de nos clients à travers un dialogue permanent. L'exclusion n'intervient qu'en dernier recours.

Politiques d'exclusion

Lorsque nous sommes amenés à appliquer des politiques d'exclusion strictes, cela s'opère à différents niveaux et sur des thématiques bien définies.

- **Armement, États blacklistés**
Tous nos fonds ;
- **Charbon, pétrole, gaz, tabac et Worst Offenders¹**
L'ensemble de nos fonds ouverts ainsi que les mandats et fonds dédiés, sauf avis contraire de nos clients ;
- **Exclusions spécifiques sur mesure pour nos clients**
En accord avec leurs objectifs.

Nouvelle politique pétrole et gaz

- En 2022, Ostrum AM a défini sa nouvelle politique pétrole et gaz, s'engageant à sortir, d'ici 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées².

¹ Worst Offenders : Pires contrevenants. ² Les catégories non conventionnelles/controversées ont été définies comme étant celles qui s'appuient sur des procédés de fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ou qui reposent sur les forages offshore ultra-profond, des forages en Arctique ainsi que sur l'extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd. ³ En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques. ⁴ Pour plus d'informations, consulter le rapport TCDF.

CONVICTION

« Nous entretenons un dialogue permanent avec les entreprises pour les pousser à s'améliorer dans leurs pratiques, avec l'exclusion pour dernier recours. »

Joséphine Chevallier,
Responsable de l'intégration ESG, stratégie ESG



DÉTAILS DE LA POLITIQUE SECTORIELLE

ÉTATS INTERDITS

Conformément à la réglementation, Ostrum AM exclut tout investissement dans des pays :

- sous embargo américain ou européen,
- présentant des déficiences majeures dans leur lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, selon le Groupe d'action financière [GAFI].

WORST OFFENDERS

Ostrum AM exclut toutes les entreprises, cotées ou non, présentant des atteintes sévères et avérées aux principes défendus par les standards internationaux (Pacte mondial des Nations Unies, Principes directeurs de l'OCDE), notamment en matière de droits humains, droits du travail, préservation de l'environnement et éthique des affaires.

TABAC

Ostrum AM s'engage à ne plus soutenir le secteur du tabac, dont les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux sont particulièrement négatifs et contraires aux Objectifs de développement durable [ODD].

CHARBON

Ostrum AM exclut les entreprises qui développent de nouvelles capacités charbon, ainsi que celles qui n'ont pas défini de plan de sortie du charbon conforme à l'Accord de Paris. Ostrum AM exclut également les entreprises qui dépassent les seuils suivants :

- 20 % de chiffre d'affaires issu de la production d'énergie générée par le charbon ou provenant de la production de charbon,
- 10 M de tonnes de production annuelle de charbon thermique,
- 5 GW de capacité installée,
- 20 % de la production d'énergie générée par le charbon.

ARMES CONTROVERSÉES

Notre politique sur les armes controversées exclut les acteurs impliqués dans :

- la production, l'emploi ou le stockage, la commercialisation ou le transfert des bombes à sous-munitions [BASM] et des mines anti-personnel [MAP], et ce, qu'ils portent sur de nouveaux achats ou des stocks existants,
- les armes chimiques, les armes biologiques, les armes nucléaires et les armes à uranium appauvri, en ce qui concerne les nouveaux achats.

PÉTROLE & GAZ

Depuis 2022, Ostrum AM opère sa sortie complète, à horizon 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles³ et/ou controversées.

Nous avons cessé d'investir dans des sociétés qui réalisent 10 % ou plus de leur production en volume dans ces catégories⁴.

Cette politique porte non seulement sur l'entreprise visée mais s'étend aussi à toutes les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur : exploration, développement et, de facto, une partie significative de la chaîne aval.

Elle se complète par une politique de vote et d'engagement, tant sur le non conventionnel et/ou controversé que sur le conventionnel.

Cette politique sera évolutive dans le temps. Un durcissement progressif des seuils est ainsi prévu pour accompagner les entreprises dans leur transition, tout en maintenant un degré d'exigence élevé.